

Certificat

Mortiers et produits connexes
Colle à carrelage - Adhésif

COLLIPATE PREMIUM

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société VPI SAS
4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons FR - 38080 L'ISLE-D'ABEAU
Usine FR - 57200 BLIESBRUCK

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



111 AD 443

Décision de reconduction n° 3165-111 AD 443 du 15 avril 2022
Cette décision se substitue à la décision n° 2689-111 AD 443 du 22 mai 2017

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

D2 - E

Autres Caractéristiques :

- Adhérence sur ancien revêtement fermé en murs intérieurs :
Rénovation

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Par délégation
du Président



Florian RASSE

Annexe du certificat

Décision n° 3165-111 AD 443 du 15 avril 2022

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ADHESIF POUR INFORMATION
COLLIPATE PREMIUM

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs intérieurs
- Ancien carrelage mural
- Ancienne peinture murale

OUVRABILITÉ DE LA PATE

- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 30 min environ.

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Ancien carrelage mural	☺
Ancienne peinture murale	☺ 📄
Béton cellulaire	☺
☺ application sans primaire	📄 voir dispositions complémentaires ci-dessous

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Ancienne peinture sur support à base de plâtre :

En local EB+ privatif, le système de protection à l'eau sous carrelage collé CRYLIMPER doit être mise en œuvre sur les parois verticales dans la zone d'emprise du bac à douche ou de la baignoire.